



HAL
open science

Égalité des chances des filles et des garçons: quelle recherche et quelle formation dans les IUFM?

Jeanne Fine, Nicole Décuré

► **To cite this version:**

Jeanne Fine, Nicole Décuré. Égalité des chances des filles et des garçons: quelle recherche et quelle formation dans les IUFM?. Bulletin de l'ANEF, 1999, Actes des Journées de l'ANEF, 7, pp.82-89. halshs-04183188

HAL Id: halshs-04183188

<https://shs.hal.science/halshs-04183188v1>

Submitted on 18 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

A.N.E.F.

Association Nationale d'Etudes Féministes
34, rue du Professeur Martin
31500 TOULOUSE

**ÉCOLE
ET
INÉGALITÉS DE SEXE**

18 Décembre 1999
INETOP, 41 rue Gay-Lussac, 75 005 PARIS

Égalité des chances des filles et des garçons: quelle recherche et quelle formation dans les IUFM?

Le contenu de ce texte, rédigé en juin 2000, a été présenté aussi, à peu près sous cette forme, le 17 mars 2000 à Lyon à la journée *École et mixités*, organisée par l'Université Lumière-Lyon II et l'IUFM de Lyon, enfin, sous forme très résumée, le 16 mai 2000 à Paris à la journée *Promouvoir l'égalité des chances des filles et des garçons dans l'éducation*, organisée par le Service des Droits des Femmes et regroupant les déléguées aux Droits des Femmes et les chargé/es de mission académique à l'égalité des chances.

Égalité filles-garçons: quelle recherche et quelle formation dans les IUFM? Pour répondre à cette question, nous présenterons tout d'abord les différentes structures de l'IUFM de Toulouse, qui sont autant de possibilités d'intégrer le thème de l'égalité des chances dans les IUFM, nous décrirons ensuite les objectifs de notre Équipe de recherche et formation, les actions que nous avons réalisées et les obstacles que nous avons rencontrés, enfin nous ferons quelques propositions pour la mise en application de la convention.

Les structures de l'IUFM de Toulouse

Les IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres) ont été créés en 1991 afin de former tous les futurs professeurs de l'Éducation Nationale ainsi que les conseillers principaux d'éducation et les documentalistes.

Cette formation se déroule sur deux années, la première année prépare aux différents concours et la seconde année est l'année de titularisation des professeurs-stagiaires, c'est-à-dire des candidats admis aux concours. Certains d'entre eux auront donc préparé le concours dans un IUFM, d'autres se seront présentés au concours en candidats libres.

En plus de la formation initiale qui vient d'être décrite, les IUFM ont pour mission la formation continue des professeurs et du personnel d'encadrement des établissements scolaires, depuis la date de rattachement aux IUFM des MAFPEN (Missions Académiques à la Formation de Personnel de l'Éducation Nationale) en septembre 1998.

L'IUFM de l'Académie de Toulouse est physiquement constituée de dix sites, trois à Toulouse (département de la Haute-Garonne) et un dans chacun des sept autres départements de l'Académie.

¹ Professeure de mathématiques, IUFM de Toulouse.

Dès 1992, l'IUFM de Toulouse s'est doté d'un centre de recherche sur la formation (le CERF). En 1997, une partie de cette structure, en association avec des universitaires de l'IUFM du Limousin, a obtenu la reconnaissance du MENRT² du statut de jeune équipe et, en 1999, d'équipe d'accueil.

Afin de prendre en compte et de soutenir les activités d'élaboration d'outils pédagogiques (ouvrages, CD-ROM, sites Internet, vidéos, etc.), le CERFI (Centre d'études, de recherches sur la formation et d'innovation) a également été créé et reconnu par le MENRT en tant que plan pluri-formation.

Parmi les autres structures, depuis 1996, un complément de formation destiné aux étudiants (1^{ère} année) et professeurs-stagiaires (2^{ème} année) sur l'éducation à la citoyenneté, le métier d'enseignant, le thème culture et société, est apporté sous forme de conférences, organisées tous les mercredis en fin de journée, parallèlement sur les dix sites de l'IUFM.

Par ailleurs, toutes les informations concernant l'IUFM peuvent être publiées dans *Le Pli*, tiré à 10 000 exemplaires et largement distribué, non seulement dans les différents sites de l'IUFM mais aussi dans tous les établissements scolaires de l'Académie.

Concernant les professeurs-stagiaires, ils doivent, dans le cadre de leur formation, réaliser un mémoire professionnel, suivre un parcours individualisé de formation (PIF) sous forme de modules optionnels et suivre une semaine thématique sur un thème transversal optionnel (éducation à l'Europe, environnement, littérature de jeunesse, etc.)

Enfin, dans le cadre de la formation continue, l'IUFM élabore avec le rectorat le PAF (plan académique de formation).

L'équipe "Mixité scolaire et démocratie", les actions et les obstacles rencontrés

C'est en janvier 1999 que nous créons dans le cadre du CERF l'équipe "Mixité scolaire et démocratie".

Notre objectif est de répondre aux nombreuses résolutions prises tant au niveau national qu'aux niveaux européen et mondial sur l'égalité des chances entre femmes et hommes, en introduisant à l'IUFM de Toulouse, recherche et formation sur ce thème, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation à l'orientation.

À ce jour, notre équipe, mixte et pluridisciplinaire, comprend seize personnes dont la moitié extérieure à l'IUFM. Elle ne compte malheureusement aucun universitaire en poste à l'IUFM ayant pour thème de recherche le thème qui nous rassemble.

Quatre axes de recherche sont retenus:

² Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie.

- la représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires et la littérature enfantine,
- l'orientation dégagée des stéréotypes sexués, en particulier l'orientation scientifique et technique des filles,
- la construction de l'identité sexuée,
- l'éducation à la mixité scolaire et l'éducation à la citoyenneté.

1. Bibliographie

Nous avons commencé par faire une bibliographie, c'est-à-dire par nous procurer et nous présenter mutuellement les textes législatifs, des repères historiques, des ouvrages théoriques, des documents pratiques. Les travaux de recherche sont nombreux et intéressants mais restent, semble-t-il, dans un cercle fermé. De même, les expériences en milieu scolaire sont nombreuses mais isolées et éphémères.

2. Conférences

Nous avons organisé sept conférences:

- *Égalité des sexes en Éducation: la mixité scolaire assure-t-elle cette égalité?* de Nicole Mosconi (professeure en sciences de l'éducation à l'Université de Paris X) le 10 février 1999.
- *La parité: enjeux et mise en œuvre.* Débat animé par Jacqueline Martin, maîtresse de conférences de sciences économiques à l'Université de Toulouse II, et Éric Milliard, professeur de droit public à l'Université de Perpignan, après la projection d'un document vidéo de 40 minutes sur le colloque du même nom (organisé par l'équipe Simone les 6 et 7 février 1998 à Toulouse), le 3 mars 1999.
- Présentation d'une nouvelle équipe du Centre de recherche sur la formation de l'IUFM de Toulouse, *Mixité scolaire et démocratie*, le 10 mars 1999, par l'équipe elle-même.
- *L'école dispense-t-elle le même enseignement aux filles et aux garçons?* de Josette Costes, professeure de mathématiques à l'INP, le 17 mars 1999 à Albi, adaptation d'une formation plus longue déjà proposée les années précédentes dans le cadre du plan individuel de formation.
- *Interactions dans la classe filles-garçons-professeur; une expérience proposée aux étudiant/es de première année d'IUFM*, de Véronique Lizan, maîtresse de conférences de mathématiques à l'IUFM de Toulouse, le 1 décembre 1999.
- *Filles et sciences: le désamour? Pourquoi les filles étudient-elles moins les sciences que les garçons?* de Josette Costes, le 8 décembre 1999.
- *Maisons racontées; action éducative en primaire sur les thèmes de l'habitat, l'environnement, les modes de vie*, vidéo de 12 minutes et débat animé par Monique Michallis de l'association "Femmes et formation", qui regroupe des professionnelles du bâtiment, le 19 janvier 2000.

La dernière conférence était destinée aux futurs professeurs des écoles (PE1) mais malheureusement programmée alors qu'ils étaient en stage et donc absents du site. Pour les autres conférences, le public a été important (entre 100 et 200 personnes) et en majorité satisfait. D'après les discussions que nous avons eues aux conférences, en cercle plus réduit, nous nous apercevons que les filles ne s'aventurent pas seules à ces conférences, de peur d'être traitées de féministes!

Nous avons également fait une intervention sur la scolarisation des filles auprès d'inspecteurs guinéens en stage à l'IUFM de Toulouse et à leur demande, le 9 avril 1999 (Josette Costes et Marie-Pilar Ric, formatrice IUFM).

3. Rencontres, réseaux

Afin de mieux se connaître et d'envisager des collaborations, nous avons organisé une rencontre les 22 et 23 juin 1999 à Toulouse, avec l'équipe de recherche "Savoirs, Genre et Rapports Sociaux de Sexe" de l'Université Toulouse II, équipe qui organise un DESS intitulé "Politiques sociales et rapports sociaux hommes-femmes", et avec Françoise Vouillot et Cendrine Marro de l'INETOP (Institut National d'Étude du Travail et de l'Orientation Professionnelle, CNAM, Paris) institut chargé de la formation initiale et continue des conseillers d'orientation psychologues.

Nous avons également rencontré Sylvie Cromer, représentante de l'association européenne "Du côté des filles"³ (connue pour les deux remarquables brochures *Quels modèles pour les filles?* et *Que voient les enfants dans les livres d'images?*) afin de mettre en place une collaboration sur une recherche-action au niveau du primaire.

Afin de s'épauler, d'échanger expériences et ressources, il s'avère extrêmement important de s'appuyer sur des réseaux. En collaboration étroite avec l'IUFM de Lyon, nous tentons de constituer un réseau inter-IUFM.

4. Information dans *Le Pli*

Dans le premier numéro du *Pli* de l'année 1999-2000, nous avons publié une présentation de notre équipe d'une dizaine de lignes avec nos coordonnées pour de plus amples informations mais aucun contact n'a été pris.

5. Mémoires de seconde année

Par une lettre envoyée le 22 septembre 1999 à tous les responsables de mémoire de seconde année, nous proposons d'encadrer des mémoires ou d'apporter une aide aux formateurs responsables sur les sujets suivants: projets d'école et conseils d'enfants; projets d'établissement; droits des enfants; les jeux et les conflits dans les cours de récréation; la gestion de l'espace dans la classe, dans la cour de récréation; la gestion de la parole dans la classe; les sports dits masculins ou féminins à l'école, au collège, au lycée; les représentations des

³ filles@easynet.fr

hommes et des femmes dans les livres scolaires; les représentations que les enseignants ont de leurs élèves; évaluation des élèves, conseils de classe, orientation scolaire et professionnelle; les représentations des élèves de leurs futurs rôles dans les sphères privées et publiques; le masculin/neutre et la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions.

Malheureusement, le mémoire est centré sur les contenus disciplinaires et la transversalité a peu de place, ce qui explique peut-être que nous n'ayons eu aucune réponse.

6. Formation continue

Un stage de formation continue de deux jours a été inscrit au PAF pour 1999-2000, malheureusement situé dans la partie mathématiques. Il n'a pas pu se dérouler vu que deux professeurs seulement se sont inscrits. Nous avons de nouveau proposé un stage pour 2000-2001, intitulé *Filles et garçons: une égalité à construire*, accepté par l'IUFM mais rejeté au dernier moment deux mois après la signature de la convention interministérielle, alors qu'aucun autre stage sur ce thème n'était proposé. Pour 2000-2001, nous avons proposé également une journée de formation continue 1^{er} degré (pour les enseignants du primaire) intitulée "Filles et garçons à l'école".

7. Bilan des actions dans les IUFM

Le 3 décembre 1999, nous avons envoyé une lettre à tous les directeurs d'IUFM (soit 29 personnes) leur demandant de décrire les actions menées dans leur institut en formation initiale sur l'égalité des chances filles-garçons. Nous avons obtenu neuf réponses, annonçant, au mieux, l'intérêt porté au sujet. Aucune réponse ne mentionne l'existence d'un module de formation pour 1999-2000, même à titre optionnel. Les rares expériences passées ont cessé lors de la mutation ou du départ à la retraite de la personne soutenant le projet. Bien souvent, lorsqu'il s'agit de module optionnel ou de formation continue, le faible nombre de participants ne permet pas de réaliser l'action.

8. Recherche expérimentale avec les étudiants de 1^{ère} année d'IUFM

Enfin, nous réalisons une expérience avec une vingtaine d'étudiants de première année sur l'observation des interactions filles-garçons-professeur dans la classe. Afin de mener une expérience similaire à l'INETOP, la grille que nous avons utilisée a été modifiée. La participation est un peu décevante; en fait, il aurait fallu organiser plusieurs séances d'information et de sensibilisation pour motiver davantage d'étudiants.

Propositions pour la mise en application de la convention

Avant de faire des propositions, il faut tenter de comprendre pourquoi, en 1999-2000, il n'y a encore aucune sensibilisation au thème de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans les IUFM. Pourtant l'idée de former les maîtres à ce thème ne date pas d'hier.

En effet, à la suite du colloque "Femmes, féminisme et recherche" ayant rassemblé, en décembre 1982, à l'Université Toulouse II, plus de 800 personnes, des postes d'études féministes (relevant en fait de sociologie, histoire, etc.) ont été créés. La lettre du ministre de l'Éducation Nationale adressée au président de cette université le 6 mars 1984 est suffisamment courte pour être intégralement reportée ici:

"La volonté de lutter contre le sexisme dans l'enseignement et la pédagogie m'a amené à mettre en place cette année, 3 ou 4 emplois de maître-assistant d'études féministes.

La création de ces postes pilotes devra permettre notamment une formation des maîtres plus appropriée.

Vous voudrez bien me faire connaître, le cas échéant, votre demande de poste en la motivant par l'exposé d'un programme précis (enseignement et recherche)".

C'est nous qui soulignons la phrase concernant la formation des maîtres. À ce jour, seulement cinq postes ont été créés dans les universités, et la formation dans les IUFM est inexistante.

Le 31 mai 1990, un extrait de la résolution du Conseil de l'Europe et des ministres de l'Éducation réunis au sein du Conseil comporte un programme d'action sur l'égalité des chances des filles et des garçons en matière d'éducation dans le contexte de la formation initiale et continue des enseignants.

Le 23 mars 1991, année de création des IUFM, un collectif regroupant quatre associations ("Pour une éducation non sexiste", "Femmes diplômées des universités", "Femmes et mathématiques", "Femmes ingénieures") envoie une lettre au ministre de l'Éducation Nationale proposant d'intégrer à la formation des maîtres une formation à l'égalité des chances entre filles et garçons. Un programme est proposé, dont nous ne repreneons que les titres:

- une information historique et sociale, des bases juridiques et l'étude de l'enjeu économique du travail des femmes,
- une étude de l'attitude différenciée des filles et des garçons face à l'enseignement dispensé, en particulier dans les disciplines scientifiques et techniques,
- une éducation à la mixité,
- une recherche des moyens pour un changement de l'environnement éducatif (grille de lecture pour éliminer les stéréotypes sexués, rénovation des manuels scolaires et du langage),

- une initiation à la recherche pédagogique et à un travail d'équipe pour un projet éducatif ouvert sur ce thème.

À notre connaissance, aucune suite n'a été donnée à cette proposition.

Quelles seraient les conditions permettant de développer cette formation dans les IUFM?

1. Une volonté politique claire et soutenue

Il serait tout d'abord nécessaire qu'une politique claire et soutenue se dégage grâce à des textes réglementaires rappelant régulièrement l'exigence de promouvoir l'égalité des chances des femmes et des hommes.

Pour ne citer que le *Bulletin Officiel*, à part l'arrêté du 12 juillet 1982 intitulé "Action éducative contre les préjugés sexistes", publié dans le n° 29 du 22 juillet 82, et la note de service du 10 novembre 1983 sur la lutte contre toute discrimination à l'égard des femmes dans les communautés éducatives, publiée dans le *BO* n° 45 du 15 décembre 1983 et éventuellement les *BO* n° 14 du 4 avril 1985 et n° 7 du 15 février 1990 concernant la diversification des choix professionnels des filles, il faut attendre la circulaire n° 98.033 du 2 mars 1998 pour que les établissements scolaires soient invités à sensibiliser les élèves à l'égalité entre les femmes et les hommes avec quelques exemples d'actions possibles.

Il est possible aujourd'hui de s'appuyer sur le texte de la convention publié dans le *BO* n° 10 du 9 mars 2000 mais il faut être vigilant sur le fait que la mobilisation s'essouffle aussitôt que le soutien institutionnel faiblit.

2. Des équipes pluridisciplinaires de recherche et formation sur l'égalité des chances dans les IUFM

Il faut ensuite créer, c'est-à-dire soutenir institutionnellement et financièrement, des équipes pluridisciplinaires dans les IUFM, dont la mission serait:

- de développer la recherche sur filles et garçons dans le système éducatif,
- d'assurer une formation obligatoire à l'ensemble des professeurs stagiaires,
- de proposer des modules optionnels, des conférences et des stages de formation continue.

En effet, la plupart des actions menées l'ont été évidemment à titre optionnel et à partir d'un travail militant, sans soutien et même, souvent, avec de réels obstacles.

Il faut en effet savoir que la grande majorité des formateurs d'IUFM, hommes et femmes, pensent soit que l'égalité filles garçons dans le système éducatif n'est pas une priorité, soit quelle est acquise et ne mérite donc pas qu'on en parle, soit encore, pour certains et certaines, qu'il est de leur devoir de s'opposer à un lobby féministe qui introduirait ce thème à l'école!

Ce sont les mêmes qui trouvent urgent de parler de la violence à l'école, de l'échec scolaire, de l'hétérogénéité, de l'identité, de l'éducation à la citoyenneté, à la santé, à l'orientation mais qui n'auront pas l'idée d'aborder la dimension sexuée de ces questions sauf, éventuellement, pour faire quelques constats qui relèveraient de différences naturelles!

3. Des postes universitaires pour animer les équipes

Pour que fonctionnent des équipes de recherche il faut créer des postes universitaires (en histoire, sociologie, ethnologie, psychologie, sciences de l'éducation, etc.) pour organiser le travail interdisciplinaire sur ce thème (recherche et formation). En effet, les professeurs-stagiaires sont à un niveau bac + 5 et doivent bénéficier d'une formation. C'est à partir de recherches scientifiques, et elles sont nombreuses, qu'il est possible d'organiser cette formation, de susciter des interrogations et des recherches personnelles.

Laissons, pour conclure, la parole à Françoise Héritier (*Le Monde de l'éducation* n° 282, juin 2000, p. 18) interrogée sur le combat pour l'égalité des sexes.

“Il faut donc lutter pour mettre en place des systèmes d'éducation que nous ne connaissons peut-être pas encore, et dès la maternelle. Nous transportons avec nous des modes de pensée et d'action sur lesquels nous ne songeons jamais à nous interroger et qui fonctionnent comme s'ils allaient de soi. C'est un fonctionnement par préterition: il n'est pas nécessaire pour qu'il soit efficace d'en avoir conscience. Il nous a été inculqué à travers les gestes, les paroles, les attitudes, les comportements de nos parents, des adultes en général, relayés par tous les messages et signaux explicites et implicites du quotidien. C'est ce socle-là, de représentations ordinaires, qu'il est difficile, mais pas impensable, d'ébranler.”

Actes de la Journée de l'ANEF *Ecoles et inégalités de sexe*. INETOP, Paris, 18 décembre 1997. Pages 82-89.

Tous les textes de cette journée se trouvent dans le volume entier de ces actes, disponibles sur : <https://shs.hal.science/halshs-04170943v1/document>